



Dossier Petrolegate / Procès en appel
LE RENDEZ-VOUS EST PRIS POUR LE 11 MARS PROCHAIN P.2

Togo/Assemblée nationale
LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNÉE P.1 OUVERTE HIER

N°705 du 03 Mars 2021/Prix: 250 Fcfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités
www.lemessenger-actu.com

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
 Maison de la presse, casier N° 61
 Directeur de Publication
 Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
 E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr
 Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Pour tout renseignement, information ou conseil
 contacter le centre d'appel au N° VERT

8201*

* Disponible tous les jours et heures ouvrables

OTR FEDERER POUR BATIR www.otr.tg

Affaire Bolloré



LE TOGO, VICTIME COLLATÉRALE D'UN RÈGLEMENT DE COMPTES « JURIDICO-POLITIQUE » FRANCO-FRANÇAIS ? P.3

Covid-19/ POURQUOI UNE CAMPAGNE DE VACCINATION AU TOGO, QUELS EN SONT LES OBJECTIFS, FAUT-IL CRAINDRE LES VACCINS RETENUS PAR LE TOGO ? P.4

Église catholique
LES ÉVÊQUES DU TOGO «CHOQUÉS» PAR LES MESSAGES DE MGR KPODZRO SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX... P.4

Dossier Petrolegate / Procès en appel

LE RENDEZ-VOUS EST PRIS POUR LE 11 MARS PROCHAIN



C'est un procès en appel qui est très attendu au niveau de la Cour d'Appel de Lomé dans l'affaire appelée « Petrolegate » dans exactement 8 jours. Tant les condamnés (le bihebdomadaire Alternative et son directeur de publication, Ferdinand Ayité) en première instance le 04 novembre 2020 par le Tribunal Correctionnel de Lomé se disent décidés à aller jusqu'au bout de cette affaire pour que la vérité, selon eux, soit dite, tant la famille Adjakly est également décidée à laver complètement son honneur qui a été trainé dans la boue à travers, « les fausses informations » distillées dans les médias.

Si le procès a été renvoyé pour le 11 mars prochain, c'est parce que le 11 février 2021, la partie qui avait fait appel de sa condamnation en première instance (le bihebdomadaire alternative, Ferdinand Ayité et ses conseils) avait laissé entendre qu'elle n'avait pas reçu copie de la « CITATION A PREVENU ». Et pourtant les documents en fac similé que nous publions ici prouvent à suffisance que les Avocats du journal Alternative ont bel et bien reçu le 26 janvier 2021 à 9h 40 minutes, la signification pour un procès en appel à la date du jeudi 11 février 2021.

Que s'est-il passé pour que Ferdinand Ayité et ses Conseils choisissent de briller par leur absence à un

procès qu'ils ont eux-mêmes demandé ?

Un choix délibéré qui entre dans la tactique de défense, dans le dilatoire auquel nous avons assisté en première instance ou s'agit-il seulement d'un simple zèle ? L'on ne saura répondre. Mais ce qui est paradoxal, est que, c'est celui-là qui a interjeté appel qui choisit de s'absenter au motif de n'être pas informé de la tenue du procès. C'est tout de même curieux n'est-ce pas ?

En tout état de cause, l'on se demande si les Conseils du confrère L'Alternative sauront le tirer d'affaire ?

Aujourd'hui, il est question de la vérité et rien que la vérité. Et pour que la vérité éclate, il n'y a que des preuves irréfutables pour conforter les écrits du journal. Si malheureusement en première instance Ferdinand Ayité et ses Avocats n'ont pu brandir un minimum de preuves, la tâche risque de leur être pénible et suicidaire.

Pour rappel, lors de sa rencontre avec les médias, le 12 février dernier, Me Eric Sossah, l'Avocat de la famille Adjakly s'indignait du fait qu'il n'y avait même pas un début de preuves dans ce qui avait été avancé et qui mettait en cause son client (la famille Adjakly). Il comparait d'ailleurs cette affaire à « une fable ».

« ... Cette affaire dite de Petrolegate mérite d'être classée dans la catégorie des

fables, car il est impossible que les faits imputables aux mis en cause par la presse soient envisageables », faisait savoir Me Eric Sossah, pour qui, les détournements présumés et imputés à son client, n'ont jamais pu exister.

Il y a quelques semaines, c'était le ministre de la fonction publique Gilbert Bawara, qui se prononçait également sur cette même affaire. « Il n'y a rien de plus faux », déclarait-il à haute voix, sur une télévision privée de la place. Gilbert Bawara prenait ainsi le contrepied de ce qui avait été dit dans les médias, distillé à haute dose et à dessein peut-être et qui stipulait qu'il y a eu un détournement de plusieurs centaines de milliards (500 milliards) au détriment du contribuable togolais. Et que les auteurs de ce détournement étaient les Adjakly, notamment Fabrice Adjakly.

« Quand c'est trop grossier, ça devient insignifiant », avait précisé le ministre qui affirmait clairement que l'Etat n'est pas chargé en tant que tel de la commande des produits pétroliers.

« ... si vous examinez le budget de l'Etat, vous ne verrez aucune ligne budgétaire consacrée à l'achat des produits pétroliers. Alors quand on produit un article en donnant le sentiment que l'Etat utilise les deniers publics pour acheter les produits pétroliers et qu'il aurait des détournements, de ce fait, je

dis, il n'y a rien de plus faux », déclarait Gilbert Bawara.

Il faut cependant préciser que dans tout ce débat, le Ministre en charge du commerce, Adedze Kodjo est demeuré silencieux. A tort ou à raison, nous ne saurions le dire. Un silence accusateur, inquisiteur, complice ou délibéré ?

En tout cas, le 11 mars prochain, les Togolais seront situés et l'on espère que l'honneur de la famille Adjakly sera certainement lavé de toute souillure. Ceci au regard des arguments développés face à Ferdinand Ayité et ses Avocats en

manque de preuves à l'image de ce qui s'était passé en première instance.

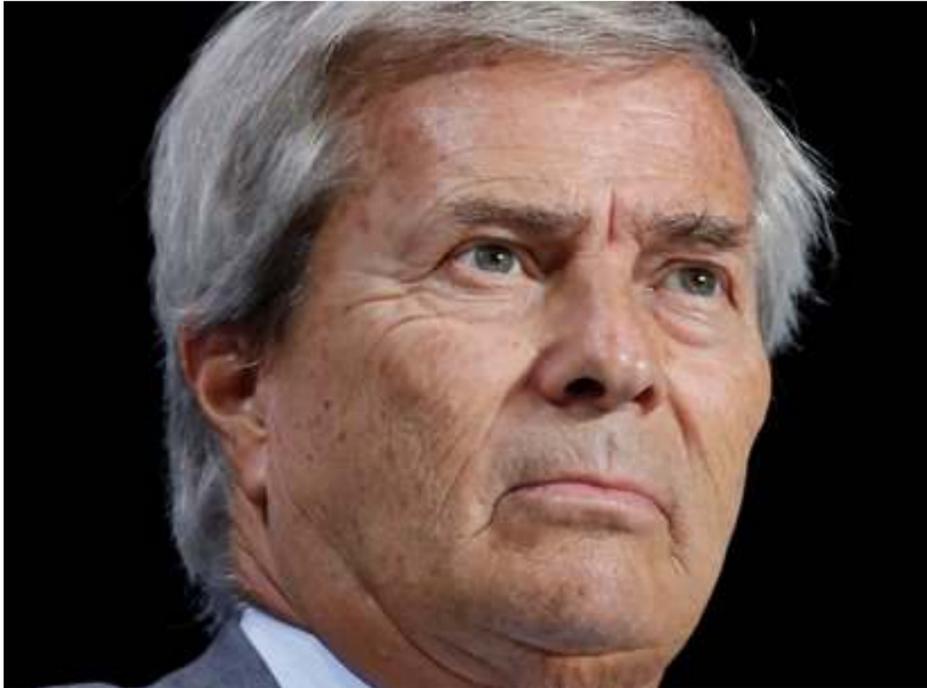
Rappelons que le bihebdomadaire Alternative et son directeur de publication Ferdinand Ayité avaient été condamnés en première instance à verser 4 millions de FCFA, comme dommages et intérêts à Fabrice Adjakly, le directeur financier du Comité de Suivi et de Fluctuation des Prix des Produits Pétroliers (CSFPPP) et à publier l'intégralité du jugement. A suivre...

LM



Affaire Bolloré

LE TOGO, VICTIME COLLATÉRALE D'UN RÈGLEMENT DE COMPTES « JURIDICO-POLITIQUE » FRANCO-FRANÇAIS ?



L'affaire qui défraie la chronique c'est derniers jours, aussi bien dans les médias que dans l'opinion publique, est bien sûre, cette affaire Bolloré en lien avec la concession du Port Autonome de Lomé au Groupe de Vincent Bolloré, l'homme d'affaires français.

La semaine dernière, alors que M. Bolloré visiblement, dans le but d'éviter des procédures trop longues, coûteuses et, préjudiciable pour des personnalités publiques, a choisi de plaider-coupable dans une affaire de corruption au Togo en reconnaissant sa culpabilité et en payant 375.000 euros d'amende, la juge Isabelle Prévost-Desprez a refusé de valider cet accord, estimant « nécessaire » renvoyer le milliardaire en correctionnelle pour être jugé. Isabelle Prévost-Desprez, estime que dans cette affaire, il y aurait eu atteinte à la souveraineté du Togo. Certes, c'est une affaire qui se passe hors du Togo. Mais à partir du moment où le nom du Togo est cité avec une impression manifeste de tronquer les faits dans cette affaire, il y a lieu de s'interroger sur les vraies motivations de la juge. D'où les investigations menées par notre rédaction dans le but d'emmener chacun, surtout ceux qui s'intéressent à cette affaire à pousser encore loin la réflexion avant tout commentaire à charges.

Avant tout, il est important de rappeler et de préciser, et plusieurs documents le révèlent d'ailleurs, que c'est en 2001 que les concessions du Port Autonome de Lomé (PAL) ont été obtenues, donc bien avant l'entrée du groupe dans Havas.

Cette année-là, les autorités togolaises, dans le cadre du programme de désengagement de l'Etat et d'autres personnes morales

de droit public des entreprises, autorisent la mise en concession de l'activité de manutention de conteneurs et de marchandises diverses au PAL.

Ainsi, le décret N° 2001 -162 /PR du 14 septembre 2001 qui en fixe les conditions, précise que la concession



de l'activité de manutention est accordée à des sociétés privées ou aux consortiums de sociétés privées réunissant les conditions suivantes : « être capable de réaliser les investissements nécessaires à l'exploitation de la concession, être un amateur ou un représentant d'armateur de premier rang touchant

le PAL et apportant un volume de trafic significatif, avoir une expérience de dix (10) ans au moins dans le secteur de l'acconage, de la manutention de conteneurs ou de la manutention des marchandises conventionnelles. » Il indique en plus, que, la concession est accordée dans un cadre concurrentiel, sans monopole et limite à deux (2) pour la manutention de conteneurs et également à deux (2) pour la manutention de marchandises diverses, pour une période de dix (10) ans.

Le 21 septembre 2001, le décret N° 2001-163/PR signé du Président de la République feu Gnassingbé Eyadéma, accorde la concession par attribution directe à la société S.E.2.M, filiale du groupe BOLLORÉ, pour une durée de dix (10) ans. Il autorise le Ministre de l'Economie, des Finances et des Privatisations, celui du Commerce, de l'Industrie, des Transports et du développement de la Zone Franche, à signer la convention de concession.

Aujourd'hui, l'on parle de 370 000 euros comme la somme versée par le groupe Bolloré à travers HAVAS dans la communication en vue de l'élection de Faure Gnassingbé en 2010. N'est-ce-pas curieux ?

stationnement de conteneurs sur terre-plein.

Par ailleurs, la question qu'il faut également se poser, c'est de savoir si on gagner une élection présidentielle au Togo avec les sommes mentionnées dans cette affaire ?

Il ne faut pas surtout perdre de vue qu'en Afrique, la communication politique joue un rôle marginal dans les élections où le vote des électeurs est fonction d'autres ressorts, d'autres réalités. La personnalité des candidats est ce qui joue de plus. Et en 2010, avec le renoncement de Gilchrist Olympio, la principale figure de l'opposition, Faure Gnassingbé était donné largement favori pour l'élection présidentielle par tous les observateurs et les médias. Ainsi, il fut réélu haut la main en 2015 et en 2020, sans avoir eu besoin d'un quelconque appui de Havas, mais grâce à son bon bilan ainsi qu'à une campagne de proximité réussie.

L'hypocrisie des juges en charge de ce dossier et même des commentateurs de mauvaise foi est criarde. C'est pour cela qu'il faut s'interroger sur le comportement de la juge Isabelle Prévost-Desprez.

Isabelle Prévost-Desprez, une juge controversée

La personnalité de la juge Isabelle Prévost-Desprez qui évoque « un trouble à l'ordre public et économique », « une atteinte à la souveraineté du Togo » pour demander un renvoi devant un tribunal correctionnel de Vincent Bolloré mérite d'être relevée. En effet, elle a été mise en examen en 2012 à la suite de la plainte de Liliane Bettencourt pour violation du secret de l'instruction, renvoyée en correctionnelle puis relaxée en 2015.

C'est donc clair, qu'Isabelle Prévost-Desprez et Serge Tournaire font visiblement de l'affaire Bolloré une aubaine pour poursuivre leur acharnement contre M. Sarkozy. Leur parti pris dans les dossiers concernant l'ancien président français dont M. Bolloré est proche, a été souvent dénoncé par les avocats de celui-ci et relevé par certains observateurs de la vie politique française. Le Togo est sans doute la victime collatérale d'un règlement de comptes « juridico-politique » franco-français.

Enfin, ce n'est un secret pour personne que des hommes d'affaires soutiennent financièrement les campagnes électorales d'hommes politiques au pouvoir comme dans l'opposition. Cette pratique est bien connue même dans les plus grandes démocraties.

LM

Église catholique

LES ÉVÊQUES DU TOGO « CHOQUÉS » PAR LES MESSAGES DE MONSEIGNEUR KPODZRO SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX...

La Conférence des Évêques du Togo (CET) était à leur première session ordinaire de l'année 2021, du 23 au 26 février 2021. Plusieurs échanges ont eu lieu au cours de cette session, et comme on pouvait s'y attendre, la question sur la situation sociopolitique également, particulièrement la tension entre l'archevêque émérite de Lomé Monseigneur Philippe Fanoko Kpodzro et l'actuel archevêque de Lomé Monseigneur Barrigah.

« Les Evêques restent préoccupés par la lancinante crise sociopolitique dans laquelle se trouve plongé notre Pays depuis un an. Ils remercient tous ceux et celles qui œuvrent sincèrement à sa résolution, et lancent à tous les protagonistes un appel à un sursaut et à l'amour de la Patrie, pour rechercher l'intérêt supérieur de la Nation », lit-on dans le communiqué final de cette



1ère session ordinaire de l'année 2021.

« Concernant les accusations et diffamations dont fait l'objet la Conférence des Evêques, plus particulièrement l'Archevêque de

Lomé, les Evêques ont écouté attentivement ce dernier qui leur a expliqué comment il a été approché, le 7 avril 2020, par un membre de la Dynamique Monseigneur KPODZRO en vue de solliciter son intervention pour éviter l'arrestation de M. Agbeyome KODJO et rapprocher les deux parties en conflit. Quant à la prétendue mission que le pouvoir en place lui aurait confiée à travers le Ministre BAWARA et l'Ambassadeur de France Marc VIZI, l'Archevêque a été également catégorique : il n'en est absolument rien. En effet, c'est à la suite de ladite démarche d'un membre de la DMK qu'il a contacté Monseigneur KPODZRO, par l'intermédiaire du Père Etienne AMOUZOU, de regrettée mémoire, pour savoir si la Dynamique approuvait l'initiative personnelle de ce membre », poursuit le communiqué.

Les Evêques dans leur communiqué disent avoir invité Monseigneur Barrigah à continuer, comme il le fait déjà, d'éviter toute intervention sur les médias et les réseaux sociaux à ce propos, et se disent en outre choqués par les messages de leur aîné Monseigneur Kpodzro à l'endroit de l'Archevêque de Lomé.

« Choqués par les messages que leur confrère aîné dans l'épiscopat Monseigneur KPODZRO publie à son sujet sur les réseaux sociaux, les Evêques ont exhorté l'Archevêque de Lomé à garder le contact personnel qu'il a avec lui et à chercher les moyens d'entrer en dialogue avec lui, même si les tentatives engagées par eux dans ce sens à travers la Conférence des Evêques du Ghana n'ont pas abouti pour le moment », écrivent les Evêques du Togo.

Bouraima

Covid-19

POURQUOI UNE CAMPAGNE DE VACCINATION AU TOGO, QUELS EN SONT LES OBJECTIFS, FAUT-IL CRAINDRE LES VACCINS RETENUS PAR LE TOGO?

Le Togo notre pays, dans la lutte contre la Covid-19, envisage dans les jours à venir une campagne de vaccination. Comme on pouvait s'y attendre, des interrogations au sujet de la fiabilité des vaccins retenus ont cours au sein de l'opinion. Parfois sur la basse de fausses informations distillées sur les réseaux sociaux, les populations manifestent leur réticence pour les vaccins, qui, pourtant est la solution, si l'on veut vraiment limiter la propagation de la maladie et sauver des vies humaines. Y-a-t-il vraiment raison pour les populations d'avoir peur ? Pourquoi une campagne de vaccination et quels en sont les objectifs poursuivis... ?

Un vaccin est un produit immunologique, contenant un antigène provenant d'un agent infectieux, administrée à un organisme sain dans le but de provoquer le développement d'une immunité, par la production d'anticorps ou de cellules, capables de lutter contre l'agent infectieux.

Ainsi, c'est derniers temps, l'on a remarqué une augmentation inquiétante de nombre de contaminations et de cas positifs au covid-19 dans le pays. C'est pour faire face à la à cette situation et éradiquer de façon complète cette pandémie liée au COVID-19, le Togo, tout comme les autres pays de la sous-région a adhéré à la plateforme

COVAX en juillet 2020 et participe activement aux discussions sur le processus de développement et d'acquisition du vaccin afin de protéger ses populations. Le Togo a été retenu pour recevoir ce vaccin et c'est dans ce cadre qu'il organise cette campagne.

Objectifs de la vaccination contre la covid-19

La vaccination contre la COVID-19 vise deux objectifs, à savoir : Diminuer la charge de la maladie, en prévenant notamment les cas graves et les décès et par conséquent de réduire la surcharge hospitalière, et réduire les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire.

Il faut retenir que l'efficacité des vaccins n'est pas encore démontrée pour réduire la transmission du SARS-CoV-2, d'où le respect des mesures barrières même après la vaccination.

Les personnes cibles de la stratégie vaccinale contre la COVID-19

La cible à atteindre, c'est 60% -70% de la population pour atteindre une immunité collective.

Les personnes prioritaires pour la vaccination seront les personnes vulnérables. Il s'agit des personnels de santé de première ligne, personnes âgées de 50 ans et plus et les personnes qui présentent des maladies chroniques comme

l'hypertension artérielle, le diabète, le VIH, le cancer, l'insuffisance rénale chronique etc. Toutefois, le choix de vacciner le personnel de santé en première intention est une stratégie non seulement pour les protéger des formes graves, mais aussi pour maintenir les capacités du système de santé et améliorer l'adhésion au sein de la communauté. La vaccination des enfants contre la Covid-19 n'est pas encore recommandée. Les personnes malades présentant de la fièvre, ou ayant un mauvais état général ne devront pas être vaccinées. Ces personnes pourront recevoir leurs doses de vaccin après guérison.

Les manifestations post-vaccinales indésirables :

Comme après toute vaccination, des manifestations post-vaccinales indésirables (MAPI) peuvent être observés. Globalement, on distingue des effets attendus et des effets inattendus.

Effets attendus :

- Manifestations locales au point d'injection : douleurs modérées, rougeur démangeaisons passagères et gonflements ;
- Manifestations générales : fièvre passagère (1/10), sensation de fatigue (1 personne/ 2), céphalées (2 personnes/ 5), frissons, douleurs musculaires et articulaires (1/5), diarrhées (1/12).

Effets inattendus : allergies sévères 1

pour 100 000 personnes.

À ce jour, les effets indésirables observés avec les vaccins anti-Covid-19 ne sont pas différents des effets habituellement observés avec les autres vaccins classiques.

Vaccins contre la COVID-19 et durée de protection

Il est trop tôt pour savoir si les vaccins contre la COVID-19 conféreront une protection à long terme. D'autres travaux de recherche sont nécessaires pour répondre à cette question. Cependant, il est encourageant de constater que, d'après les données disponibles, la plupart des personnes qui guérissent de la COVID-19 développent une immunité qui offre au moins une certaine période de protection contre la réinfection.

Quels sont les vaccins retenus par le Togo, sont-ils fiables ?

Actuellement deux types de vaccins sont retenus pour le Togo. Il s'agit du vaccin de Pfizer et AstraZénéca. Ces deux vaccins sont sûrs. Ils ont été d'ailleurs homologués par l'OMS. Néanmoins tout comme tout produit, des effets indésirables peuvent survenir. Et selon le groupe stratégique consultatif d'experts de l'OMS sur la vaccination, chaque individu devrait recevoir 2 doses avec un intervalle de 28 jours au moins.

La Rédaction

LU SUR LE NET

LES 4 MOTS QUE
TOUS LES HOMMES
RÊVENT D'ENTENDRE

Un homme est prêt à faire N'IMPORTE QUOI pour une femme s'il sent qu'elle croit VRAIMENT en lui.

L'une des façons de caresser le « POINT G psychologique » d'un homme est de prononcer les mots : « Je crois en toi ! ».

Ces 4 mots, tous les hommes meurent d'envie de les entendre de la part de leur copine ou femme...

Bien entendu, vous ne pouvez pas vous contenter de lui dire de but en blanc : « Je crois en toi ! »...

Ce serait trop facile et ça sonnerait faux ! Ca tomberait comme un cheveu sur la soupe !

En revanche, ce que vous pourriez dire, après que votre homme ait réparé un truc chez vous par exemple...

C'est :

« T'arrives vraiment à tout réparer toi ».

Et BIM !

Vous venez de titiller son POINT G psychologique.

Au-delà de ça, il y a une chose encore plus importante à comprendre et retenir...

Les mots, c'est bien.

MAIS...

Si vous voulez vraiment conquérir le cœur d'un homme pour de bon...

Ces sont vos ACTIONS qui feront toute la différence !

Pour un homme...

Les mots sont comme l'entrée.

Et le plat de résistance de votre relation amoureuse, ce sont vos actions.

Vous voulez apprendre à stimuler le POINT G psychologique d'un homme par vos mots et vos actions?

==> Voici la carte détaillée de son point G psychologique À vos amours,

Chris Lorenz

P.S. : Les hommes sont très sensibles, bien plus qu'ils essaient de vous le faire croire...

Et la façon dont votre homme interprète vos actions et vos paroles pourrait vous choquer...

ANNONCE



CENTRO S.A., BP.:20744 Lomé-Togo
Tél.: +228 22 22 56 83 / Fax: +228 22 22 62 52
E-mail: info@centro.tg
web: www.centro.tg

PHARMACIES DE GARDE DU
01/03/2021 au 08/03/2021

HANOUKOPE. Avenue de la Nouvelle Marche, Immeuble Radio Kanal FM. 22 21 01 15

STE RITA. Rue pavée, Doulassamé - Face Hétel SANA 96 80 09 70 | 90 05 09 74

BIOVA. Bd. Houphét-Boigny 22 34 50 93 | 70 23 19 23
KPEHENOU. Bld HOUPHOUET-BOIGNY 22243224 | 70452503

ESPERANCE. Av F.J, STRAUSS, Face Ecole Française Nyékonakpoé rue adjotoo) 22 21 04 28

HOPITAL. Face Hépital CHU-Tokoin 22 20 08 08

CAMPUS. Adéwi 22 21 56 32 | 93 38 08 84

St PAUL. Bd. Jean Paul II 22 61 85 08

LE JOURDAIN. Boulevard Léopold Sédar SENGHOR, face au CEG Tokoin Wuiti 22 61 56 14 | 92 38 30 50

HEDZLANAWÉ. Marché HEDZLANAWÉ 22 26 49 61

KOUSSAN. En face du stade Kégué 96 80 10 01 | 90 50 48 12

KLOKPE. Derrière la Foire Togo 2000 96 80 10 03 | 90 53 60 52

J-MIMSHAK. Rue Tchamba 964, à 50m de la base de Satom Hountigomé 22603050 | 92244270

MAELYS. 1688, Bd Malfakassa - Bé Kpota en Face de NETADI 22 27 60 19 | 70 44 86 79

MISERICORDE. BE-KPOTA a 300M de NISSAN, A côté de la Station MRS 96 80 09 45

ADIDOGOME. Face au camp 2ème RI d'Adidogomé 22 50 54 85

SILOE. Carrefour Aflao Apédokoé Atigangomé 90 80 26 39 | 96 80 10 16

ACTUELLE. Route de Ségbé; Quartier Sagbado - Adidogomé 90 61 46 44 | 96 80 09 95

SEGBE. Ségbé qt Zanvi, près de l'EPP et du CEG Séghé 92 59 49 35 | 79 30 07 29

DJIDJOLE. DJIDJOLE 22 25 65 12 | 93 93 9927

ST JOSEPH. Bretelle BE KLIKAME 22 25 74 65 | 91 09 46 38

VIGUEUR. Rue 267, AGBALEPEDOGAN, Kilimandjaro 22 51 63 30

MILLENAIRE. Face Feserve de la gendarmerie d'Agoé-Nyivé, sur ta route de 50m 4 300m du coté Nord 22 51 64 31

DIEUDONNE. Route de LLEO 2000, non loin de FUCEC Agoé-Téléssou 70 44 84 59

OSSAN. Etablissement la LIMOUSINE, carrefour AVEDI 70 40 44 25

APOLLON. Face complexe scolaire Makafui - Non loin du carrefour des hirondelles - Avédji 70 41 01 07

SHALOM. Agoé-Cacavéli, non loin de BKS. Route Agoé-Adidogomé 22 51 87 60 | 70 49 96 51

NOUVELLE TULIPE. Rte de Mission - Tové; Prés de la station CAP Agoé-Légbassito 99 47 00 70

ST MICHEL. Située a Agoé-Nyivé entre la Brasserie BB et l'espace Télécom 22 51 70 22 | 70 43 30 43

ST ESPRIT. Sur la bretelle Agoé-Nyivé Kégué, Face au CEG Agoé-Est 70 40 29 06

LE ROCHER. Agoé Zongo, sur la Rte nationale N°, près du terrain de jou de Golf 92 30 06 56 | 99 08 05 01

EXCELLENCE. Agoé Démakpoé Voie CEDEAO 22 5177 87 | 93 27 95 54

VITAS. Située a Agoé Assiyéy du côté ouest 22 25 63 43

ESPACE VIE. Agoé Logopé, face bar Plaisir 2003. 99 85 89 07

DIVINA GRACIA. Agoé-Fiovi, Rond point Cool Catch (ancien carrefour Bafana-Bafana) 99 83 91 00 | 96 80 10 21

REGINA PACIS. Rte Nationale N°1 près du Bar sous l'Antenne 70 45 98 58 | 99 83 90 83

SANGUERA. Près du Lycée de Sanguéra 70 42 80 80 | 99 90 89 72

GANFAT. AGOE DALIKO près du Carf EDEM (CAMP GP) 22 55 08 15 | 70 22 15 15

VERSEAU. Près de la maison Bateau Baguida 22 27 34 53 | 92 05 23 49

DE L'EDEN. Route d'Aného, face Cité Baguida 70 42 13 98



TMONEY TRAVAILLE A VOUS FOURNIR LE MEILLEUR



Lomé (Togo), Vendredi le 19 Février 2021 – TMoney en pleine phase d'amélioration pour apporter à ses clients de nouvelles fonctionnalités plus simples, plus pratiques, plus rapides et plus sécurisées pour une nouvelle expérience utilisateur.

Togocom travaille à améliorer le service TMoney ; pour ce faire nous avons procédé dans la nuit du 06 au 07 février 2021 aux travaux de migration sur sa nouvelle plateforme TMoney. Des travaux de migration qui ont entraîné à ce jour quelques désagréments au niveau de certaines transactions.

Les paiements, les achats et les transferts d'argent connaissent un essor fulgurant avec la nécessité d'une adaptation permanente aux nouvelles exigences des clients. Cette forte progression avec de nouvelles tendances et de nouveaux usages ont nécessité des travaux d'optimisation des capacités de la plateforme TMoney afin de faciliter aux mieux la vie de notre clientèle.

Togocom est conscient des difficultés rencontrées dans l'usage du service TMoney et tient à rassurer ses clients que toutes ses équipes restent mobilisées et travaillent d'arrache-pied pour améliorer le service et assurer de façon pérenne le retour rapide à la normale.

Pour Tarik BOUDIAF, Directeur Commercial du Groupe TOGOCOM (CCO), « *Nous continuons le changement en réaffirmant notre engagement à écouter nos clients, à innover pour eux et à satisfaire davantage leurs besoins. Nous tenons également à les rassurer que toutes nos équipes sont constamment mobilisées et à pied d'œuvre pour un retour à la normale dans les plus brefs délais. Nous remercions tous nos clients pour la confiance renouvelée au quotidien. Notre détermination à fournir un service de qualité à la hauteur des attentes de nos clients reste donc inchangée. Bientôt de nouvelles fonctionnalités vous faciliteront encore plus la vie* ».

Togocom présente ses sincères excuses pour le désagrément et s'emploie continuellement à éviter à l'avenir ce genre de dysfonctionnement. Togocom promet d'être toujours présent aux côtés de ses clients pour faciliter et améliorer leur quotidien.

Tarik BOUDIAF, Directeur Commercial du Groupe TOGOCOM (CCO)

 <p>Togocel Togotelecom À propos de TOGOCOM</p>	<p>Précurseur de la technologie 5G au Togo et dans la sous-région, Togocom est le leader du marché Togolais des télécommunications au service de l'ensemble des Togolais où qu'ils se trouvent sur le territoire national. Le Groupe est le fruit du regroupement en 2017, des activités de Togo Telecom, l'opérateur historique national de la téléphonie fixe au Togo, et Togo Cellulaire (Togocel), l'opérateur de téléphonie mobile. Togocom pour ambition de devenir le champion de la qualité de service aux meilleurs standards internationaux notamment sur la couverture du réseau, la performance des débits Internet, l'efficacité du service client, la proximité du réseau de distribution et la disponibilité des produits et des services.</p>
 <p>AXIAN LET'S GROW TOGETHER À propos de AXIAN</p>	<p>Né à Madagascar il y a 150 ans, Axian est un groupe diversifié présent dans 5 secteurs d'activité à fort potentiel de croissance : immobilier, télécoms, services financiers, énergie et innovation. Avec plus de 4900 salariés dans l'océan Indien et en Afrique, nous sommes partenaire de la transformation économique des pays émergents. Nous nous assurons systématiquement de l'impact durable et positif de nos activités sur le quotidien du plus grand nombre. Parce qu'être connecté devient désormais un droit fondamental. Axian accompagne les entreprises du secteur Télécoms pour offrir le meilleur des innovations numériques et permettre au plus grand nombre d'être connecté à leurs proches et au monde. En savoir plus sur Axian : www.axian-group.com</p>

Place de la Réconciliation – Quartier Atchanvé - BP 333 – Lomé – Togo - togocom.tg   

Contact : Lionel TSOTO, Directeur de la Communication - Cel : +228 93773610 - E-mail : lionel.tsoto@togocom.tg

Togo/ Assemblée nationale

LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNÉE OUVERTE HIER 22 PROJETS DE LOI ATTENDENT LES DÉPUTÉS

La première session ordinaire de l'Assemblée nationale a été ouverte hier 02 Mars 2021, au siège de l'Assemblée Nationale à Lomé, par la présidente de l'assemblée nationale Yawa Djigbodi Tsègan, ceci en vertu de l'article 55 alinéa 2 de la Constitution togolaise.

« La cérémonie solennelle d'ouverture des sessions fait partie des traditions séculaires qui rythment la vie de toute institution parlementaire. Aujourd'hui, deuxième jour du mois de mars, nous avons l'heureuse occasion de procéder à l'ouverture de la première session ordinaire de l'année 2021, conformément aux dispositions de l'article 55 alinéa 2 de la Constitution », a laissé entendre Yawa Tsègan lors de son discours.

Rappelant la situation particulière liée à la crise sanitaire dans la quelle vit toute l'humanité en ce moment, et « où l'angoisse et la peur du lendemain se sont exacerbées », avec la mise en danger des relations humaines, la présidente de l'assemblée nationale, a indiqué que ce tableau est plutôt un véritable défi pour les dirigeants des différentes nations. Pour elle, il ne faut pas se complaire dans les lamentations, mais plutôt « célébrer le dynamisme de la coopération internationale, tant sur le plan bilatéral que multilatéral, qui trouve la



force de braver l'adversité pour chercher des solutions innovantes ».

Yawa Djigbodi Tsègan a rappelé les différentes activités menées durant la session passée et promet que la session qui s'ouvre sera également riche comme la précédente avec pour seul but, la convergence des débats sur ce qui « ressemble » et « rassemble », les députés, « l'intérêt supérieur de nos populations et le développement économique de notre pays, dans un climat de paix et de sécurité ».

Elle promet en outre que le dynamisme qui a caractérisé les travaux de la session passée sera maintenu afin de tenir avec dextérité

l'agenda de la présente session qui comporte déjà vingt-deux (22) projets de loi.

La présidente de l'Assemblée nationale a également rassuré que l'institution qu'elle dirige apportera toute sa contribution aux actions gouvernementales visant à traduire dans les faits la vision 2025 du chef de l'Etat Faure Gnassingbé et qui consiste à bâtir un Togo prospère, où les potentialités de chaque citoyen seront mises à profit et valorisées.

Enfin elle a invité ses collègues députés à œuvrer davantage pour améliorer la performance de la production législative. D'où les réflexions en cours, selon elle, afin

d'offrir à l'institution une organisation plus efficace et des méthodes de travail plus performantes.

Doter les commissions permanentes constituées à l'Assemblée des moyens leur permettant de gagner en technicité et en efficacité? Réviser les modalités de gestion et de recrutement de nos collaborateurs adaptés aux missions de l'institution? Et proposer une gestion et une répartition encore plus moderne de nos espaces de travail, c'est ce que à quoi devraient aboutir lesdites réflexions, à en croire Yawa Tsègan.

Plusieurs membres du gouvernement avec à leur tête la cheffe du gouvernement, Victoire Tomégah-Dogbé, étaient présents.

Les membres du corps diplomatiques, les chefs traditionnels, et certains anciens présidents de l'assemblée nationale étaient également présents.

Selon l'article 55 de la constitution togolaise alinéa 2,

L'Assemblée nationale se réunit de plein droit en deux sessions ordinaires par an. La première session s'ouvre le premier mardi de mars.

LM

LES ZONES AGROPASTORALES MISES EN VALEUR POUR LE BONHEUR DES TOGOLAIS

Prenant appui sur les réalisations perceptibles ici et là, on peut soutenir aujourd'hui, sans peur de se tromper, que le secteur agricole togolais est au cœur des enjeux de développement. Grâce à des investissements ciblés, l'agrobusiness sort progressivement la tête de l'eau et le niveau de vie des agriculteurs s'améliore sous tous les rapports. Ces années, le gouvernement a pris des dispositions pour mettre solidement en place des Zones d'aménagement agricole planifié (Zaap) et des Zones d'aménagement de production bovine (ZAPB). A quelles fins ?

Les producteurs font leurs choux gras des appuis institutionnels sans cesse renouvelés. L'un des défis nationaux est lié à l'accroissement des zones d'aménagement dédiées à l'agriculture planifiée. Systèmes d'exploitation agricole moderne, les Zaap réunissent sur un même site des blocs pour la production



des cultures vivrières, le maraîchage, la production d'arbres fruitiers, l'élevage et la pisciculture. Elles modernisent les techniques culturales et la dynamique des coopératives agricoles.

Les Zaap pour zapper la pauvreté

Pour une meilleure campagne agricole 2021-2022, il est prévu la construction de 80 zones dans les zones à fort potentiel agricole, ce qui fera passer le total des zones à 118. De fait, 8 000 hectares de terres cultivables, à raison de 100

hectares par zone, seront aménagés pour améliorer la productivité agricole dans les filières porteuses. Par ailleurs, les sites seront dotés de magasins d'une capacité moyenne de 500 tonnes, des voies d'accès supplémentaires, des systèmes de retenue d'eau et d'irrigation, des logements et des bergeries améliorées, avec une alimentation énergétique provenant de mini-centrales solaires photovoltaïques.

Les ZAPB pour une meilleure production

bovine

En outre, les dirigeants feront construire des Zones d'aménagement de production bovine. 10 sites sont d'ores et déjà identifiés comme zones pilotes pour le développement de ces ZAPB dans les préfectures de Zio, Lacs, Haho, Ogou, Anié, Blitta, Tchamba, Bassar, Kozah et Oti. Ils bénéficieront d'un soutien du Projet d'appui aux populations vulnérables (PAPV) de 500 000 000 de francs CFA. Une ZAPB est un système d'exploitation bovin dans un domaine circonscrit, regroupant des pools de troupeaux bovins d'une localité donnée ; disposant d'atouts naturels et d'infrastructures sociales de base comme une école, un dispensaire, un cabinet vétérinaire, etc.

Les Zaap et les ZAPB pour une agriculture moderne et bénéfique

La multiplication des agropoles met en valeur les terres cultivables et promeut

l'agrobusiness. A terme, l'initiative fera du Togo un pôle d'excellence d'exportation des produits agricoles dans la sous-région ; promouvra davantage le développement rural ; facilitera la mise en place de nouvelles unités de transformation des produits agricoles ; renforcera l'inclusion socioéconomique des travailleurs.

Comme acquis, de 26 milliards de francs CFA en 2010, les ressources allouées au secteur agricole sont montées à 65,7 milliards en 2021. A l'horizon 2022, les autorités veulent stimuler la création de 2 000 entreprises agricoles ; construire 5 000 km de pistes rurales pour faciliter l'accès aux marchés et l'écoulement des produits ; former et organiser 50 000 femmes dans les opérations de logistique et de commercialisation des produits agricoles ; équiper 5 000 ménages en bio-digesteurs en vue de la production de l'énergie et de l'engrais organique...

Le Messager

BOA Express

TRANSFERT D'ARGENT RAPIDE ET SÉCURISÉ

- Bénin

- Burkina Faso

- Côte d'Ivoire

- Mali

- Niger

- Sénégal

- Togo



BANK OF AFRICA

Groupe BMCE BANK

